Chroniques d'Ogden

70, chemin Ogden, Ogden (Québec) J0B 3E3 • Tél. : (819) 876-7117 • Téléc. : (819) 876-2121
Courriel : info@munogden.ca • Internet : www.munogden.ca

Septembre / Octobre 2021

Chers concitoyens

Ceci est ma dernière communication en tant que maire d'Ogden - mon mandat se termine avec les élections de novembre et je ne me représente pas. Les quatre dernières années ont été pour moi une expérience d'apprentissage inestimable et je souhaite partager avec vous les principales leçons que j'en ai tiré.

Comme vous le savez, j'ai toujours cru qu'il y a progrès uniquement dans la mesure où nous nous impliquons dans notre communauté, que chacun d'entre nous a un rôle à jouer et que les droits et privilèges dont nous jouissons s'accompagnent de la responsabilité de donner de son temps et de son talent. Au cours de mon mandat de maire, j'ai été frappé à maintes reprises par les différences d'approche et de résultats entre collègues masculins et féminins. Je n'ai aucun doute sur le fait que les femmes travaillent de manière plus collaborative; elles ont l'esprit d'équipe et elles possèdent de meilleures compétences en matière de communication et de relations interpersonnelles. Ces attributs permettent plus facilement d'atteindre un consensus.

Mes collègues ont joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre réussie de nombreux programmes. Nous avons énormément amélioré les routes et rendu la collecte des ordures plus efficace et moins coûteuse. Nous avons adopté des règlements pour le bien-être de nos animaux. Nous avons grandement amélioré la communication avec les citoyens par le biais de Chroniques d'Ogden, notre bulletin bimensuel. Nous avons eu recours aux experts de la MRC qui ont pu nous aider à résoudre les problèmes grâce à leurs vastes connaissances et leur savoir-faire. Nous avons modifié les limites de vitesse. Nous avons fait créer un livret historique et terminé chaque année avec un excédent confortable dans les coffres de la municipalité en cas d'imprévu. Ces réussites étaient essentielles à l'amélioration de notre quotidien.

Le changement majeur réalisé par cette administration constitue un changement fondamental qui illustre l'avantage d'avoir des femmes impliquées dans les décisions et les actions politiques : passer d'une orientation uniquement budgétaire à une administration axée sur l'individu. L'ouverture de la municipalité aux citoyens par le biais de notre comité social a créé de nombreuses occasions pour les Ogdenois et les Ogdenoises de mieux se connaître, mais aussi de discuter de leurs préoccupations directement avec les membres du conseil et le maire. Des activités telles que la rencontre avec le maire (60 à 70 citoyens ont participé) et les sorties à la cabane à sucre (une centaine de citoyens ont participé) ont permis aux citoyens de faire la connaissance des personnes qu'ils avaient élues.

Un de nos objectifs était de rendre la municipalité plus dynamique. Notre comité social a proposé des activités qui stimulent et aident à conditionner le corps et l'esprit - Pilatès, Tai Chi, danse en ligne, initiation à l'art, Zumba, etc. Non seulement nos concitoyens se sont rencontrés et ont échangé leurs points de vue, mais ce faisant, ils ont contribué à rendre notre collectivité plus saine et plus dynamique.

Ogden compte deux populations distinctes, l'une riveraine et de l'autre agricole, dont les façons de penser et de vivre diffèrent grandement. Nous pensons avoir aidé à construire un pont entre ces deux réalités. Avec l'arrivée parmi nous de nombreux citadins, à qui nous souhaitons la bienvenue, les choses sont appelées à changer encore davantage; il faudra nous adapter.

Les femmes avec qui j'ai discuté de la chose m'ont souligné qu'elles ne cherchaient pas à être élues pour exercer un pouvoir ou une autorité, mais plutôt pour combiner leurs connaissances et leur sensibilité afin de créer des changements relationnels et motivationnels à long terme. Je suis convaincu que les compétences considérables que les femmes et les hommes apportent au conseil permettront d'atteindre cet objectif louable.

Je vous remercie infiniment, chers concitoyens et concitoyennes, de la confiance que vous m'avez accordée il y a quatre ans et espère en toute humilité avoir été à la hauteur tant de vos attentes que de la tâche à accomplir.

Merci encore et à très bientôt j'espère.

Richard Violette, maire

À LA MAIRIE

MAIRE

Richard Violette

CONSEILLERS

Michael Sudlow
Conseiller nº 1

Jean R. Roy
Conseiller nº 2

Claudette Dupras
Conseillère nº 3

Marie-Andrée Courval
Conseillère nº 4

Lise Rousseau
Conseillère nº 5

Vacant
Conseiller(ère) nº 6

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Vickie Comeau
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Emmanuelle Bilodeau
Inspectrice en bâtiment
et environnement

Vincent Langlois
Inspecteur en voirie

Ann-Marie Galvin
Adjointe administrative

BUREAU MUNICIPAL

70, chemin Ogden
Ogden, Québec J0B 3E3

Téléphone : (819) 876-7117

Télécopieur : (819) 876-2121

Courriel : info@munogden.ca

Site internet : www.munogden.ca

HEURES D'OUVERTURE

Le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h00.

CONCEPTION ET IMPRESSION DU BULLETIN
Les Publications Municipales
1 877 553-1955

ÉLECTIONS MUNICIPALES

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité;
- Votre domicile est sur le territoire de la municipalité et :
  - Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible ;
  - Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
  - Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin, soit le 7 novembre 2021;
  - Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
- êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
- avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
- présentez des symptômes de COVID-19;
- avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
- êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande en communiquant avec la présidente d'élection, Vickie Comeau, au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

La façon de faire votre demande et sa validité varient selon votre situation :

- Si votre domicile n'est pas dans la municipalité d'Ogden, votre demande doit être faite par écrit et sera conservée pour toutes les élections et les référendums suivant la réception de la demande.
- Si vous êtes domicilié(e) et que devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide uniquement pour le scrutin en cours.
- Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 13 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse, au courriel et au numéro de téléphone ci-dessous.

Vickie Comeau
Présidente d'élection

Adresse : Hôtel de ville d'Ogden
70 chemin Ogden
Ogden, Québec, J0B 3E3
Courriel : dg@munogden.ca
Téléphone : 819-876-7117

1 Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris.

INTERNET HAUTE VITESSE

Voici les informations récentes reçues du cabinet du premier ministre du Québec:

Rappelons que le 22 mars 2021, les gouvernements du Québec et du Canada ont lancé l'Opération haute vitesse. Les volets Régions branchées et Éclair I visent 148 000 foyers, pour un investissement commun de 826,3 millions de dollars. Le volet Éclair II, lancé le 21 juillet, vise 18 200 nouveaux foyers supplémentaires, en plus d'accélérer le déploiement vers 34 500 foyers couverts par des rondes antérieures de financement, pour un investissement de 94 millions de dollars. Tous les projets financés par l'Opération haute vitesse doivent être terminés d'ici septembre 2022.

L'entreprise retenue pour couvrir les municipalités de la MRC de Memphrémagog est Cogeco : Opération haute vitesse Canada-Québec - Les gouvernements du Canada et du Québec ajoutent 94 M$ pour brancher 18 200 foyers supplémentaires à Internet haute vitesse d'ici septembre 2022: Gouvernement du Québec (quebec.ca)

Au cours des dernières semaines, Cogeco a réalisé l'inventaire des foyers sans accès Internet haute vitesse (IHV). Le Secrétariat à l'Internet haute vitesse du ministère du Conseil exécutif procède actuellement à l'analyse et à la validation de cet inventaire, afin de s'assurer qu'aucune résidence admissible ne soit oubliée. Pendant ce temps, Cogeco finalise l'ingénierie de projet et les demandes de permis pour accéder aux infrastructures de soutènement (poteaux et torons). Ce n'est qu'une fois ces étapes terminées que Cogeco sera en mesure de planifier les travaux de construction, et donc de confirmer l'échéancier des travaux pour notre municipalité. Soulignons que toutes les résidences accessibles et habitables à l'année ayant un compteur d'Hydro Québec sont admissibles à l'Opération haute vitesse. Contrairement aux programmes précédents, il n'y a pas de « liste d'adresse et de routes », puisque tout le territoire est visé.

Rappelons que la vitesse minimale offerte doit être de 50 Mps en téléchargement et de 10 Mbps en téléversement. De plus, le prix des forfaits devra être similaire à ceux offerts dans les grandes villes.

Une carte interactive sera disponible au début 2022 sur le site internet du gouvernement du Québec, afin de permettre aux citoyens d'obtenir plus de détails sur les projets financés par l'Opération haute vitesse et leur avancement.

RAPPEL - RAGE DU RATON LAVEUR : SIGNALEZ LA PRÉSENCE D'ANIMAUX SUSPECTS

Le meilleur moyen de prévenir un retour de la rage du raton laveur au Québec demeure la surveillance.

Saviez-vous que le signalement des animaux sauvages peut être fait toute l'année? Vous pouvez donc signaler la présence de tout raton laveur, mouffette ou renard trouvé mort ou qui semble malade, paralysé, désorienté ou anormalement agressif.

Pour signaler la présence d'animaux suspects en toute saison, composez le 1-877-346-6763, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 ou en tout temps au Québec.ca/rageduratonlaveur.

Merci de votre précieuse collaboration.

VENTE TOURNANTE

La plus **GRANDE** sélection d'articles usagés en région

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

MAGOG : 1700, rue Sherbrooke
COATICOOK : 177, rue Cutting
819 804-1018

Non additionnable à d'autres rabais, sauf rabais du dépôt.
Voir détails et restrictions en magasin

Du 23 au 29 septembre
20% sur la **quincaillerie**

Du 30 septembre au 6 octobre
20% sur les **chaises** et **bureaux de travail**

Du 7 au 13 octobre
20% sur les **articles de sport**

Du 14 au 23 octobre
TORNADE D'AUTOMNE
30% **sur presque tout en magasin!**

Exclusions : gros électroménagers, souffleuses, Noël, meubles restaurés, frais de livraison et grignotines

Icon made by Freepik from www.flaticon.com

DIVERS

CITOYENS D'OGDEN – POUR VOUS AIDER LORS DE BESOIN EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX:

Le Comité des usagers de Memphrémagog est une équipe de bénévoles qui vous aide à obtenir des services en santé et services sociaux de qualité et qui travaille à améliorer tous ces services dans le Réseau local de santé (Hôpital, CLSC, CHSLD et RPA).

Info : cusagers.mm@ssss.gouv.qc.ca // 819-843-2572 poste 2639.

LIMITES DE VITESSE À OGDEN

Les limites de vitesse sur les chemins d'Ogden seront bientôt réduites pour la sécurité de tous… veuillez s.v.p. être attentif aux nouvelles enseignes. Merci!

ÉLECTIONS MUNICIPALES À L'HÔTEL DE VILLE D'OGDEN :

Jour du vote par anticipation :
Dimanche le 31 octobre
de 9h30 à 20h00

Jour du scrutin :
Dimanche le 7 novembre
de 9h30 à 20h00

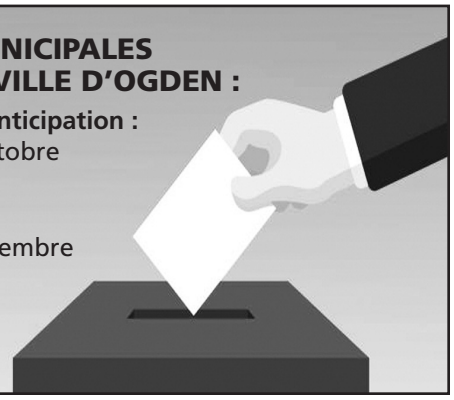

SÉCURITÉ EN MARCHANT LE SOIR

Lorsque vous marchez, surtout à l'aube, au crépuscule et dans d'autres conditions de faible luminosité, il est bon de porter des couleurs claires ou des vêtements brillants afin d'être facilement visible. Habillez-vous de manière à être vu par les conducteurs. Si vous marchez la nuit, rappelez-vous que le fait de porter des vêtements blancs ne garantit pas que les conducteurs puissent vous voir. Lorsque vous marchez la nuit, utilisez une lampe de poche pour être plus visible des conducteurs et pour éclairer votre chemin. C'est également une bonne idée de porter des matériaux réfléchissants ou rétroréfléchissants, qui émettent de la lumière lorsque les phares les éclairent et peuvent être vus par les conducteurs trois fois plus loin que le blanc. De nombreux magasins vendent des chaussures de marche, des vestes et des équipements sportifs de sécurité dotés de matériaux rétroréfléchissants. Soyez prudent!

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE NOVEMBRE

ÉTAPES	DATES À RETENIR
Avis public d'élection	Au plus tard le 17 septembre 2021
Dernier jour pour les propriétaires uniques et les occupants uniques pour transmettre à la municipalité un écrit signé demandant leur inscription sur la liste électorale avant son dépôt	3 octobre 2021
Dernier jour pour les copropriétaires et les cooccupants pour transmettre à la municipalité une procuration afin de désigner une personne à être inscrite sur la liste électorale avant son dépôt	3 octobre 2021
Période de dépôt des déclarations de candidature	Du 17 septembre au 1er octobre 2021, jusqu'à 16 h 30
Période pour soumettre une demande de révision de la liste électorale	Période potentielle : du 16 au 26 octobre 2021
Révision de la liste électorale, le cas échéant	Période potentielle : du 16 au 28 octobre 2021
Premier jour pour formuler une demande de vote par correspondance pour les électeurs dont l'isolement est recommandé ou ordonné par les autorités de la santé publique	17 octobre 2021
Dernier jour de réception des demandes de vote par correspondance au bureau de la présidente ou du président d'élection	27 octobre 2021
Dernier jour pour transmettre les bulletins de vote par correspondance à l'électrice ou à l'électeur	28 octobre 2021
Date limite de réception des bulletins de vote par correspondance par la présidente ou le président d'élection	5 novembre 2021, 16h30
Jour du vote par anticipation obligatoire	31 octobre 2021, de 9 h 30 à 20 h
Jour du scrutin	7 novembre 2021, de 9 h 30 à 20 h
Dernier jour pour demander un dépouillement ou un nouveau recensement des votes à la Cour du Québec	4 jours après le recensement des votes, ce qui correspond généralement au 11 novembre 2021
Proclamation des personnes élues	Pour les élus sans opposition : 1er octobre 2021, à partir de 16 h 30 Pour les élus au scrutin : à l'expiration du délai fixé pour demander un nouveau dépouillement ou un nouveau recensement des votes à la Cour du Québec, ce qui correspond généralement au 12 novembre 2021
Dernier jour pour une contestation judiciaire de l'élection	30 jours après la proclamation d'élection